



FICHE DE POSTE

La Commune de Maussane-les-Alpilles recrute afin d'assurer le remplacement d'un agent en congés maladie au sein de son service « école bâtiments communaux »
un agent à temps non complet contractuel (article 3-1 loi 84-53 du 26 Janvier 1984 modifiée)

Temps de travail hebdomadaire : 18,5/35^{ème}

Durée : du 2/02/21 au 22/02/21

Intitulé du poste : agent de service école et entretien bâtiments communaux (temps complet)

Service : école/bâtiments

Supérieur hiérarchique direct : responsable du service école/bâtiments

Missions :

Entretien (nettoyage) des locaux scolaires et de la cantine

Encadrement temps cantine

Encadrement garderie

Entretien (nettoyage) autres bâtiments communaux

A titre subsidiaire tout autre mission en lien avec le cadre d'emploi de l'agent

Horaire :

Temps complet selon cycle de travail lié au calendrier scolaire

Horaires modifiables en cas de nécessité de service

Conditions d'exercice :

-Respect des consignes de la hiérarchie

- travail seule ou en équipe

-Forte polyvalence dans les missions

-travail en milieu de nuisance sonore (cantine, cour d'école)

Poste à pourvoir en urgence

Adresser lettre de motivation + CV par mail à Monsieur Le Maire, hôtel de ville, avenue de la vallée des Baux, 13 520 Maussane-les-Alpilles. celine.altero@maussanelesalpilles.fr

Renseignements administratifs: Madame Céline ALTERO 04 90 54 30 06